Envoyé en préfecture le 11/01/2024

Recu en préfecture le 11/01/2024

Publié le 11/01/2024

CONSEIL COMMUNAUTAIR ID: 085-200071918-20231228-373_23-DE

ST-FULGENT LES ESSARTS

28 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit décembre, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Saint-Fulgent - Les Essarts, dûment convoqué le 21 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky DALLET, Président.

Date d'affichage de la convocation : 21 décembre 2023

Présents: Les Brouzils: Jacqueline BLAIN, Pascal CAILLE, Emilie DUPREY - Chauché: Myriam BARON, Alain BONNAUD, Christian MERLET - Chavagnes-en-Paillers: Annie MICHAUD, Eric SALAÜN, Stéphanie VALIN - La Copechagnière : Annie NICOLLEAU - La Merlatière : Philippe BELY - La Rabatelière : Florian MÉRIEAU - Saint-André-Goule-d'Oie: Jacky DALLET - Saint-Fulgent: Hugo FRANCOIS, Jean-Luc GAUTRON, Sophie MANDIN.

Excusés: Bazoges-en-Paillers: Jean-François YOU ayant donné pouvoir à Eric SALAÜN - Chavagnes-en-Paillers: Xavier BILLAUD - Essarts en Bocage: Arnaud BABIN, Fabienne BARBARIT, Caroline BARRETEAU, Nathalie BODET, Emmanuel LOUINEAU, Pierrette GILBERT, Yannick MANDIN, Nicolas PINEAU, Cathy PIVETEAU-CANLORBE, Freddy RIFFAUD - Saint-André-Goule-d'Oie : Catherine SOULARD ayant donné pouvoir à Jacky DALLET - Saint-Fulgent : Marylène DRAPEAU ayant donné pouvoir à Jean-Luc GAUTRON

Secrétaire de séance : Annie NICOLLEAU

En exercice: 30 Présents: 16 Votants: 19 Quorum: 16

N° 373-23 - Adoption du tableau des effectifs

Considérant l'évolution des effectifs de la communauté de communes et des missions du service, ainsi que la nécessité de confier au service des ressources humaines la gestion des agents de droit privé des piscines, il est proposé de créer un poste de gestionnaire Ressources Humaines au grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet.

Considérant que dans le cadre des Lignes Directrices de Gestion et comme chaque année, plusieurs agents remplissent les conditions d'avancement de grade. Aussi et pour faire suite à l'investissement, à la reconnaissance de l'expérience acquise, de la valeur professionnelle et de la capacité d'initiative, il est proposé de faire avancer:

- Le responsable du pôle environnement et services techniques. Il convient donc de supprimer un poste au grade d'ingénieur à temps complet et créer un poste au grade d'ingénieur principal à temps complet,
- La chargée de coopération CTG (Convention Territoriale Globale). Il convient donc de supprimer un poste au grade d'animateur principal de 2^{ème} classe et créer un poste au grade d'animateur principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- Une chargée d'accueil. Il convient donc de supprimer deux postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet et créer deux postes d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet,
- Un agent comptable. Il convient donc de supprimer un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet et créer un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet.

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, adopte le tableau des effectifs comme suit :

POSTES CRÉÉS	CDC PAYS ST FULGENT - LES ESSARTS Au 1 ^{er} janvier 2024	CDC PAYS ST FULGENT - LES ESSARTS Au 1er janvier 2024	Pourvus en ETP
Catégorie A			
Filière administrative :			
- Directeur Général des Services	1 (tps complet)	1 (tps complet)	1
- Attaché principal	2 (tps complet)	2 (tps complet)	1
- Attaché	5 (tps complet)	5 (tps complet)	5
Filière technique :	, , ,		
- Ingénieur principal	0	1 (tps complet)	1
- Ingénieur	3 (tps complet)	2 (tps complet)	2

Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts 2 rue jules Verne - 85250 Saint-Fulgent Tél. 02 51 43 81 61 - Email : contact@ccfulgent-essarts.fr

Envoyé en préfecture le 11/01/2024 Reçu en préfecture le 11/01/2024 52LO

ID: 085-200071918-20231228-373_23-DE

Filière culturelle :			
- Bibliothécaire	1 (tps complet)	1 (tps complet)	1
Filière sociale et médico-sociale :	(tpo complet)	(tpo complet)	•
- Médecin hors classe	2 (tps complet)	2 (tps complet)	1,97
- Médecin hors classe	4 (tps non complet :	4 (tps non complet :	3,29
- Infirmier en soins généraux de classe normale	30 h / 35) 1 (tps non complet :	30 h / 35) 1 (tps non complet :	0,34
-	12 h / 35)	12 h / 35)	
- Educateur de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle	1 (tps complet)	1 (tps complet)	1
- Educateur de Jeunes Enfants	2 (tps complet)	2 (tps complet)	2
Sous-total :	22 postes (20,77 en ETP)	22 postes (20,77 en ETP)	19,60
Catégorie B			
Filière technique :			
- Technicien principal 1ère classe	4 (tps complet)	4 (tps complet)	4
- Technicien principal 2 ^{ème} classe	2 (tps complet)	2 (tps complet)	2
- Technicien	1 (tps complet)	1 (tps complet)	1
<u>Filière animation :</u>			
- Animateur principal de 1ère classe	0	1 (tps complet)	1
- Animateur principal de 2 ^{ème} classe	1 (tps complet)	0	0
Filière sociale et médico-sociale :			
- Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	1 (tps complet)	1 (tps complet)	1
- Auxiliaire de puériculture de classe normale	4 (tps complet)	4 (tps complet)	4
Filière sportive :			
- Educateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe	1 (tps complet)	1 (tps complet)	1
Sous-total :	14 postes (14 en ETP)	14 postes (14 en ETP)	14
Catégorie C	,		
Filière administrative :			
- Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	4 (tps complet)	7 (tps complet)	6
- Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	6 (tps complet)	5 (tps complet)	5
- Adjoint administratif	9 (tps complet)	8 (tps complet)	8
- Adjoint administratif	1 (tps non complet : 21,70 h / 35)	1 (tps non complet : 21,70 h / 35)	0,62
Filière technique :			
- Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1 (tps complet)	1 (tps complet)	1
- Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	2 (tps complet)	2 (tps complet)	2
- Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1 (tps non complet : 20 h /35)	1 (tps non complet : 20 h /35)	0,57
- Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1 (tps non complet : 17 h /35)	1 (tps non complet : 17 h /35)	0,49
- Adjoint technique	2 (tps complet)	2 (tps complet)	2
- Adjoint technique	1 (tps non complet : 17 h / 35)	1 (tps non complet : 17 h / 35)	0,49
- Adjoint technique	1 (tps non complet : 13 h / 35)	1 (tps non complet : 13 h / 35)	0
Filière culturelle :	1 (tps samplet)	1 (tps samplet)	4
- Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	1 (tps complet)	1 (tps complet)	1

Envoyé en préfecture le 11/01/2024

Reçu en préfecture le 11/01/2024

Publié le 11/01/2024

ID: 085-200071918-20231228-373_23-DE

Filière sociale et médico-sociale :			
- Agent social	3 (tps complet)	3 (tps complet)	3
Sous-total:	33 postes (30,54 en ETP)	34 postes (31,54 en ETP)	30,17
Total:	69 postes	70 postes	
Total en ETP:	65,31	66,31	63,77



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme, le 10 janvier 2024

Le Président, Jacky DALLET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Ile Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.